

N° 50 - 15 JANV.-15 FEV. 68

« LE PEUPLE BRETON »

mensuel

Boîte postale 103 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 10 F

De soutien : à partir de 15 F

2 365-76 RENNES

« Le Peuple breton » - BP 103

Aujourd'hui, être libre  
c'est être informé

# LE PEUPLE BRETON

ORGANE DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

## LA GUERRE DU THON

On chercherait en vain un champ de bataille. Ici tout se passe en coulisse, dans l'atmosphère feutrée des bureaux des gérants d'armement. Les armes, ce sont les mots, les chiffres et puis, surtout les gros sous. On agit le moment opportun la défense des pêches bretonnes, la sauvegarde de l'emploi à Concarneau, mais le problème n'est pas seulement ici. Il est surtout en Afrique, où à travers des relents de néo-colonialisme, l'industrie du thon procure encore aux armements bretons de coquets bénéfices qu'il ne s'agit évidemment pas de partager avec n'importe qui.

Histoire d'un vieux « roi ».

L'affaire a débuté à Concarneau il y a quelques années autour d'un homme, M. Ballery, dont on dit qu'il a « fait » le port de Concarneau. Le terme n'est pas trop fort, reconnaissons-le, car cet homme est de la catégorie de ceux qui peuvent « faire » et « défaire » beaucoup de choses : quand on a l'argent, n'est-ce pas... qu'il ait appartenu à une quelconque loge, ne modifie en rien notre appréciation du personnage.

## UN DRAME EN TROIS ACTES

C'est ainsi qu'on a mis à l'actif de son dynamisme l'actuelle flotte thonière africaine regroupée au sein d'un comptoir de vente, la S.O.V.E.T.C.O., qu'il contrôle jalousement.

Son souci de S.O.V.E.T.C.O., s'explique aussi bien par les avantages financiers que procure la gestion de cette société, que par la plus-value que l'on peut retirer de l'exploitation de thoniers congélateurs. Mais ce charmant personnage n'est qu'un élément du problème. Signalons tout d'abord qu'il cherche à transmettre le sceptre à son gendre, personnage prétentieux (vice-président de la Chambre de Commerce de Quimper s'il vous plaît!) mais, dont les capacités intellectuelles seraient de l'avis de tous, et en particulier de ses compères gérants d'armement loin de valoir celles de beau-papa.

Et puis, il y a les conserveurs de thon, nombreux, mais d'importance inégale. C'est le cas en particulier de Saupiquet, le plus gros faiseur de thon qui lui aussi, demande tout simplement sa part du gâteau, car ce noble poisson intéresse les conserveurs au plus haut point. Et n'oublions pas que le thon c'est Saupiquet, c'est Rotschild!

Tout ce beau monde est évidemment attentif à défendre des intérêts qui, toutes proportions gardées, sont considérables, tant du côté de la production que du côté de la transformation. C'est pourquoi on a assisté à un étrange ballet, tenant à la fois de la guerre froide, et d'une campagne électorale. Un seul personnage, mais qu'on ne voit jamais : le thon. Les autres ne sont que des figurants.

**Premier acte.** — Devant la récession du marché du poisson de chalut en général et en prévision de l'ouverture des frontières, les armateurs concarnois, à l'initiative du « roi » Ballery, cherchaient depuis longtemps à construire des installations susceptibles d'absorber les superflus du marché. C'est ainsi qu'est née l'idée de

SOPROGEL, qui semblait faire l'unanimité, d'autant que les coopératives maritimes se trouvaient associées à cette entreprise dans un admirable mouvement de solidarité générale et dans une atmosphère d'union sacrée.

**Deuxième acte.** — A cette première idée est venue se greffer celle d'un conserveur privé, M. Donnart (conserveries Larzul), qui a pensé développer le projet en y ajoutant la transformation du thon et du maquereau. C'est ici que les choses se gâtent car le maquereau, et surtout le thon sont des matières premières essentielles pour la conserverie bretonne. Certains se sont vite rendu compte des velléités monopolistiques du sieur Donnart, qui, sous couvert de tenir tête à Saupiquet, pensait en outre pouvoir bénéficier de royalties substantielles en monnayant ses marques commerciales. Et rapidement on a vu apparaître un courant d'opposition à SOPROGEL auquel ont même été mêlés les hommes politiques : en pleine campagne électorale Michelet défendait les conserveurs privés alors que MESSMER combattait sous la bannière SOPROGEL avant d'endosser la seyante veste que l'on sait.

**TROISIEME ACTE.** — Devant cette opposition, et en raison des difficultés qu'ils éprouvaient, les promoteurs de SOPROGEL durent modifier leur plan et abandonner la formule coopérative (quel sacrifice!) qu'ils envisageaient. C'est ainsi qu'est née SOPROMER, autre bateau sorti du chapeau, car en fait leurs intentions restaient les mêmes, en particulier dans le domaine du thon. Sur ces entrefaites, Ballery ayant abandonné la présidence du Syndicat des Armateurs de Concarneau, certains de ses estimés collègues n'en attendent pas plus pour le syndicat qu'étendard de la révolte, tant au syndicat qu'au sein même de la S.O.V.E.T.C.O. Dans celle-ci en effet, en s'alliant à d'autres conserveurs privés et au mouvement coopératif maritime passé depuis longtemps dans la dissidence, il réussissent à imposer leurs vues. Et ces armateurs thoniers dissidents, sous prétexte d'une juste répartition du thon qu'ils réclamaient en faveur de leurs nouveaux alliés conserveurs, firent reculer le clan Ballery, en agitant l'horrible spectre de la scission.

Maintenant les choses semblent rentrées dans l'ordre, le vieux roi ne règne plus car il arrive à l'âge où l'on collectionne les présidences d'honneur. Sa première faiblesse a été exploitée à fond par de plus jeunes requins. On a failli assister à une guerre ouverte, mais les intérêts en jeu sont tels, qu'il était préférable d'éviter un affrontement. La guerre du thon n'a pas eu lieu.

L'affaire Cassegrain.

Bien sûr, SOPROMER continue, car les gens n'aiment pas perdre la face, mais les données du problème ont considérablement changé. A l'idée d'un énorme complexe représentant plus d'un milliard d'investissements (c'était l'idée de SOPROMER qui aujourd'hui n'a d'autre ressource que de s'allier à Saupiquet)

(Suite page 4)

## On a regonflé le mythe de la vocation électronique en Bretagne

Dans notre dernier numéro, l'éditorial dénonçait le mythe de « la vocation électronique de la Bretagne ». Quelques jours plus tard, le gouvernement donnait le plus d'ampleur possible à la décision du transfert de trois écoles supérieures. De M. Marcellin à M. Fréville, le battage était organisé : d'Ouest-France à Bretagne-Magazine.

« La vocation électronique de la Bretagne confirmée » (Ouest-France du 19 décembre 1967), Le Monde, plus prudent et soucieux de la correction de la langue française, parlait de « l'orientation « électronique » », évoquait le caractère progressif du transfert ; alors que dans Ouest-France, l'adjectif « progressif » était remplacé par le signe plus optimiste — de ponctuation « : ».

Le Peuple Breton se serait-il laissé aller à un pessimisme outrancier ? Rappelons que cette mesure intervenait à un moment où à Rennes on éprouvait de fortes craintes pour l'emploi chez Fairchild. De toute manière on attendait 1200 emplois pour début 1968 : l'embauche plafonnait fin 1967 à 400 personnes... Le quotidien catholique La Croix parlait de « l'industrialisation en panne » dans le premier article d'une enquête sur la Bretagne (n° du 19 mai 1967) et ne manquait pas de souligner que le Prix de l'Expansion décerné à la Ville de Rennes arrivait au mauvais moment. Il fallut au plus vite remédier à cette lucidité gênante. Dans la perspective de l'élargissement de la majorité et du rappel de l'opposition assez molle du député Centre Démocrate de Rennes-Nord, une mesure s'imposait.

De la première école qui comme par hasard est celle dont l'installation va se faire le plus rapidement, nous parlerons peu. L'Ecole Militaire Supérieure technique des transmissions de l'armée de terre (avec ses 120 officiers, sous-officiers

et civils formant le personnel d'encadrement) ne renforce que la vocation de colonie militaire — voir le C.E.L.A.R. de Bruz — de la Bretagne, pardon M.A.I.R. de Ma circoscription.

Quant aux deux autres écoles, ou sections d'écoles transférées, nous voudrions souligner qu'il n'est pas sûr que le transfert total soit réalisé. L'annonce soudaine — ceci confirme l'importance du fait propagande — a surpris dans les milieux concernés, lesquels milieux n'ont pas manqué de réagir pour empêcher la réalisation de ces transferts. Seuls les Bretons élevés de ces grandes écoles se réjouissent pour le moment. Supposant ces obstacles levés, on peut penser que l'implantation de ces écoles amènera la venue de laboratoires et d'établissements d'électronique dans la capitale bretonne employant essentiellement des cadres et des techniciens. Le problème de l'emploi ne serait pas résolu pour cela. D'autant que Rennes n'est pas seule sur les rangs pour la « vocation électronique » : il y a Grenoble, Toulouse (avec Motorola) et la région parisienne (avec le projet de création d'un complexe industriel électronique à Trappes).

Nous rapprocherons cette opération publicitaire d'une réalité moins optimiste quand on sait faire des divisions. A ce même Comité Interministériel on fit le bilan des opérations de décentralisation subventionnées : 4000 emplois nouveaux pour trois régions-programmes (Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charente) : au mieux cela fait 300 emplois nouveaux pour chaque département breton (notre calcul n'a rien d'arbitraire en raison des lois du « saupoudrage » industriel ; la carte des décentralisations, insérées dans l'étude Ouest ou Bretagne de ce numéro, est là pour illustrer ce fait).

Y. C. V.

## Du syndicalisme étudiant au sous-développement breton

La crise que traverse en ce moment le syndicalisme étudiant constitue un appel sérieux à l'ensemble du mouvement ouvrier. Une mise au point apparaît nécessaire et l'U.D.B., que certains de nos camarades représentent dans les A.G. de Bretagne, a consacré nombre de réunions à l'examen de cet aspect moteur du syndicalisme breton.

UNE CRISE PROFONDE

Le syndicalisme étudiant doit faire face à de nombreux et récents changements dans l'Université. Que la réforme Fouchet se soit faite sans les syndicats enseignants n'est pas très étonnant : il semble qu'ils avaient peu de chose à dire et pour eux la page est déjà tournée ; mais que le syndicat étudiant qui lutte depuis de longues années pour une Réforme de

l'enseignement, n'ait pas été consulté, voilà qui confond !

(Suite page 5)

En page 3 :

la suite de notre étude  
« OUEST OU BRETAGNE »

?

VOIR PAGE 4

## Edito

**50<sup>e</sup>** NUMERO... Nous écrivons ce quantième, non sans éprouver le besoin de faire le point. Il se trouve en outre que ce numéro est le premier d'une nouvelle année et nous en profitons pour offrir nos vœux à tous nos lecteurs, à tous nos abonnés. Les premiers de ces abonnés ont suivi, depuis le début, les efforts du *Peuple Breton* et nous ont apporté un soutien inestimable, tant par la confiance qu'ils nous accordent que par l'appui matériel fourni. Qu'ils en soient remerciés très sincèrement.

Pour nos lecteurs plus récents, plus jeunes, pour ceux qui achètent ou qui lisent ce journal pour la première fois, nous voudrions dire pourquoi 4 ans d'existence pour un journal, pour un Parti comme le nôtre, ça compte. Ça compte parce que cela représente 4 années de dévouement pour une équipe de jeunes qui avaient bien d'autres aspirations plus faciles à satisfaire. Dans un article de ce numéro, l'un de nos camarades rappelle qu'appartenir à un Parti de militants ce n'est pas du conformisme facile à la petite semaine. Notre journal, c'est nous militants de l'U.D.B. qui l'avons fait, qui le faisons, des ventes à la criée à la maquette du journal, en passant par les expéditions. Le *Peuple Breton* n'a rien à voir avec n'importe lequel des quotidiens : il n'y a derrière ni Boussac, ni les Carrés de l'Est... Bien sûr, direz-vous. Et pourtant non, l'engagement politique ce n'est pas si naturel, si fréquent. Pour la première réfutation, il est facile de trouver des exemples : nous essayons trop à l'U.D.B. d'être lucides pour ne pas méconnaître nos faiblesses et nous avons aussi la pratique de la discussion avec des sympathisants pour savoir qu'un des derniers obstacles à l'adhésion, à l'engagement est souvent ce « naturel ». Fréquent ? Il y a quelques jours une personnalité de la gauche hexagonale en Bretagne ne nous disait-elle pas : « Vous, vous avez des militants... » Cependant nous n'avons jamais bluffé sur notre importance numérique. Alors ?

Nous ne voyons qu'une explication majeure : la logique et le bien-fondé de l'attitude U.D.B., de sa doctrine, de ses engagements. Humilité et réalisme ont été deux lignes principales de notre conduite pour le développement de notre Parti, de notre journal : le thème de nos Congrès a souvent été fait de choix matériels, concrets. D'aucuns ont pu ironiser ou s'étonner que nous ne discutons pas de la démocratie en général, mais c'est oublier que la démocratie, le socialisme ce n'est pas un idéal réservé aux « grands problèmes », c'est un choix pour les aspects les plus concrets, les plus quotidiens de la vie-en-cité (: politique) et qu'un Parti y fait le meilleur des apprentissages. Humilité, réalisme, cela ne suffirait pas. Sous nos plumes, le mot révolutionnaire revient souvent. Pour certains — mais ils sont peu nombreux parmi les lecteurs du *Pays Breton* — Ce mot fait sourire ou réveille des mythes sanguinolents. Que signifie ce mot pour nous ? La volonté d'une véritable justice, d'une véritable égalité, la volonté de voir l'homme accéder à plus de dignité. Ce n'est pas le hasard si dans un de nos premiers numéros nous parlions du problème de la faim en même temps que nous parlions du chômage en Bretagne. Nous savons qu'il y a une différence considérable entre le niveau de sous-développement de tel pays d'Amérique latine ou d'Afrique et le nôtre, mais les solutions relèvent des mêmes principes, de la même volonté de lutte. Les conclusions que nous tirons pour la transformation des institutions politiques, du système économique mettent en cause fondamentalement l'égoïsme des Etats nantis et les structures qui engendrent l'oppression, le néo-colonialisme, l'aggravation de la différence des revenus entre pays sous-développés et pays riches. Si en terminant, nous évoquons la mémoire de Ché Guévarra, ce n'est pas au nom d'un romantisme exalté ; ce n'est pas pour faire peur (comme le voulait sans doute l'auteur d'une pancarte vue à Quimper), ce n'est pas pour insinuer — comme le font sans doute nos adversaires — que nous sommes des excités qui ne rêveraient que plaies et bosses.

Nous pensons que le vrai message de Ché Guévarra pour chacun de ceux qui partagent partie ou totalité de ses aspirations est de leur dire : qu'attends-tu pour les réaliser, dans une situation objective concrète, « à la bretonne » avec l'U.D.B.



## BULLETIN D'ADHÉSION

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

— Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à : Union Démocratique Bretonne, B.P. 103, Rennes.

— Adressez le montant de la cotisation annuelle (deux journées de travail) à : UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE, B.P. 103, RENNES — C.C.P. 2 365-78.

## LA VIE DU PARTI

### REUNION DU COMITE DIRECTEUR

La réunion mensuelle du 10 décembre a été marquée par une longue discussion sur les problèmes relevant du poste des affaires intérieures ; le petit nombre relatif des affaires à examiner à d'autres postes a en effet permis aux membres du comité directeur de s'attarder plus longuement que de coutume sur la vie interne de notre parti. Les rapports d'activité que chaque section est tenue d'envoyer tous les mois au service des affaires intérieures sont indispensables pour étudier la progression des groupes de militants ; ils permettent au comité directeur de faire des suggestions, d'attirer l'attention d'une section sur une tâche particulière. Ainsi, les camarades de la région parisienne ont été invités à ne négliger aucune occasion de vendre notre journal. Le travail de propagande de l'U.D.B. a été particulièrement intense au cours du dernier trimestre de 1967. Les membres du C.D. entendirent un compte rendu des réunions publiques de Brest et de Rennes ; d'autres réunions d'information sont prévues pour la nouvelle année. Indiquons en terminant qu'au chapitre des affaires extérieures L. Le Bec a parlé de la réunion de Saint-Brieuc en novembre, qui faisait suite à celle de Lorient en septembre et qui rassemblait des représentants de diverses formations de gauche.

### CONFERENCE D'EDGAR MORIN A RENNES LE 14 DECEMBRE

L'U.D.B. avait demandé à Edgar Morin, auteur d'un livre sur la commune de Plozevet, de venir présenter à Rennes le résultat de son enquête dans cette agglomération du pays bigouden. Il revenait à un Bigouden, notre camarade Jakez Cosquer, membre du comité directeur de l'U.D.B., de présenter le conférencier.

J. Cosquer, avant de laisser la parole au conférencier, précisa que l'U.D.B., si elle attendait du sociologue des renseignements techniques, ne manquerait pas de son côté de tirer les conclusions politiques d'une telle enquête. L'exposé d'E. Morin, suivi avec intérêt par la nombreuse assistance qui remplissait la salle des Beaux-Arts, se prolongea par une longue discussion. Plusieurs exemplaires du « *Peuple Breton* » furent vendus avant et après la conférence, alors que sur une table à la porte de la salle les auditeurs trouvaient en vente le livre d'Edgar Morin.

### SECTION DE BREST

Les membres de la section brestoïse, sans négliger les activités rituelles comme les ventes du journal, portent actuellement une bonne partie de leurs efforts sur les contacts avec des abonnés et des sympathisants. L'U.D.B. était présente au cours de la manifestation du 21 décembre pour la paix au Vietnam ; nos camarades avaient préparé une pancarte où était affirmée la « solidarité entre le peuple breton et le peuple vietnamien ». Notre parti est membre du comité finistérien pour la campagne « Un bateau pour le Vietnam ». Les camarades brestoïses se sont rencontrés le 13 décembre et en ont profité pour faire le bilan de la réunion publique.

### REUNION PUBLIQUE DE BREST

La section U.D.B. de Brest a organisé le 1<sup>er</sup> décembre une réunion publique d'information. Après une présentation de J. Guéguéniat, L. Le Bec, membre du comité directeur, développa plusieurs points. Il mit notamment l'accent sur les deux conditions de la progression de la Bretagne : autonomie régionale et régime socialiste ; il démontra comment la bourgeoisie bretonne avait failli à sa mission économique au 19<sup>e</sup> siècle, comment vers 1950, dans le cadre du C.E.L.I.B., elle tenta de se reprendre ; mais, trop liée à la bourgeoisie parisienne, elle a de nouveau trahi le peuple breton en devenant le soutien du régime gaulliste. Des questions furent posées au sujet de l'établissement d'une véritable culture populaire, et sur l'évolution prévisible de l'agriculture.

Une vente de journaux et de livres eut lieu à la fin de la réunion.

### REUNION PUBLIQUE DE PARIS

Nous demandons à nos lecteurs de nous excuser du retard avec lequel nous rendons compte de la réunion publique qui s'est tenue fin octobre à Paris. Le dimanche matin, cette réunion avait été précédée d'une séance de travail animée par le trésorier de l'U.D.B., notre camarade R. Leprohon, avec les membres de la section de Paris — au sens le plus large —. L'après-midi se tint une réunion publique dans la salle d'un restaurant mise à notre disposition

par un sympathisant. Près d'une cinquantaine de personnes assistaient à cette réunion où R. Leprohon, dans un exposé dense et nourri, fit le point de l'action de l'U.D.B. Lors de la discussion, la variété des questions refléta l'origine diverse des auditeurs : jeunes sympathisants de notre parti — certains ont depuis adhéré —, représentants des groupes bretons traditionnels de Paris, etc... La discussion qui se prolongea après la fin officielle de la réunion permit de préciser certaines orientations de l'U.D.B.

### SOUSCRIPTION PERMANENTE POUR LE SOUTIEN ET LE DEVELOPPEMENT DU « PEUPLE BRETON »

« *Le Peuple Breton* » est entré le 4 janvier 1968 dans sa cinquième année. Le pari est donc gagné. Nous n'avons pas craqué : nous n'avons pas sombré dans l'indifférence ; nous sommes plus que jamais au cœur de la politique bretonne. Nous n'avons pas péché par irréalisme ou par timidité : à notre rythme — qui s'affermir — nous progressons, en volume, en quantité, en lecteurs et en talents. Désormais, il est prouvé qu'il était gravement mensonger d'assimiler le combat breton et la réaction : qu'il était erroné de se croire progressiste en Bretagne en adoptant les clichés et les modes de pensée de la bourgeoisie française capitaliste et impérialiste. Notre œuvre se limiterait-elle là que cela serait déjà énorme. Mais nous ne nous arrêtons pas là. Comme l'U.D.B., « *Le Peuple Breton* », son journal, ira de l'avant, sans forfanterie, ni fausse gloire ; mais aussi sans complexes et sans craintes. Nous avons raison. La raison vaincra, en Bretagne comme ailleurs.

Elle vaincra grâce à l'U.D.B., à ses militants, à ses dévouements héroïques parce que quotidiens ; mais elle vaincra aussi grâce au « *Peuple Breton* », à ses lecteurs, à ses abonnés, à ses amis. Et à ceux-ci nous disons : cette 5<sup>e</sup> année vous apportera, nous en sommes sûrs, de vives satisfactions. Aidez-nous à vaincre. Notre victoire sera la vôtre car notre combat est le vôtre. Merci d'avance.

### Première liste

Yves Le Berre, Rennes .....	20,00 F.
Anonyme, Saint-Servan .....	10,00 F.
Philippot, Saint-Servan .....	10,00 F.
Anonyme, Saint-Brieuc .....	6,18 F.
Anonyme, Région parisienne .....	57,70 F.
Section U.D.B. de Rennes .....	50,00 F.
Mariage d'un militant .....	30,00 F.
Coïc, Le Guilvinec .....	10,00 F.
M. L. Courbevoie .....	500,00 F.
Katell Queinnec, Brest .....	5,00 F.
Goulven Queinnec, Brest .....	5,00 F.
R. J., Algérie .....	10,00 F.
Anonyme, Paris .....	18,00 F.
Anonyme, un Breton en exil .....	5,00 F.

Total de la première liste .... 736,88 F.

Les participations à la souscription doivent être adressées au « *Peuple Breton* », C.C.P. 2365-76 Rennes, en précisant au dos de l'envoi : Souscription.

### COLLECTIONS RELIEES

Nous pouvons mettre à la disposition de nos lecteurs ou abonnés qui en feront la demande un très petit nombre de collections reliées des quatre premières années de « *Peuple Breton* » (1964 à 1967) pour le prix de 50 F. (à verser au C.C.P. « *Le Peuple Breton* », 2365-76 Rennes, en précisant « collection reliée »). Nous attirons l'attention sur le fait que certains numéros sont presque épuisés et qu'il sera de plus en plus difficile de se procurer des collections complètes.

Par ailleurs nos lecteurs peuvent commander la collection reliée de l'année 1967 pour 20 F.

### CARROSSERIE AUTOMOBILE

Passage au marbre - Peinture dans cabine

**JEAN CAZEAUX**

Le Poteau-Vert

29 S - CONCARNEAU

La suite  
de notre  
étude

# OUEST OU BRETAGNE

## II. - QUELQUES POINTS COMMUNS ET... BEAUCOUP DE DIFFERENCES

### A. — Les critères de l'« Ouest ».

Etudiant la géographie électorale de la France de l'Ouest, le sociologue André Siegfried reconnaît qu'il est difficile de trouver partout, « dans un territoire aussi vaste et aussi varié, les caractéristiques qui font son unité ». Finalement il définit l'Ouest comme :

- une région géologique de terrains anciens, par contraste avec les terrains plus modernes des bassins de la Seine, de la Loire et de la Garonne ;
- une région d'élevage, par contraste immédiat avec les régions de culture environnantes ;
- une région de population éparses s'opposant aux régions de population agglomérées qui l'encadrent ;
- enfin, du moins pour l'Ouest intérieur, une région de grande propriété, encore semi-féodale, par opposition aux régions morcelées du reste de la France.

Et Siegfried conclut, à propos de ces caractéristiques : « Dès qu'elles apparaissent, dès qu'on a traversé les lignes, tantôt coïncidentes et tantôt successives qui en annoncent l'apparition, on est dans l'Ouest... » (1).

Si nous nous référons maintenant à un document plus récent, le rapport Phliponneau à la Rencontre socialiste régionale de Saint-Brieuc (novembre 1966), voici comment sont définis les critères de l'Ouest :

### 1° Situation géographique.

L'Ouest présente une situation excentrique par rapport aux grandes zones d'activité du Marché Commun. Sur le plan géologique, nous nous trouvons dans le Massif armoricain, dont les caractéristiques sont celles déjà signalées : habitat dispersé, morcellement géologique, etc...

### 2° Structures humaines, économiques et sociales.

Du fait de la structure économique et des excédents démographiques, l'Ouest connaît une forte émigration. Il s'agit d'une région à prédominance agricole, caractérisée par :

- le fort pourcentage de la population active travaillant dans l'agriculture (44 % en « Bretagne », 40,5 % en Basse-Normandie, 35,9 % dans les Pays de Loire, contre 20,6 % pour l'ensemble de la France) ;
- le pourcentage élevé de petites exploitations agricoles ;
- la faible industrialisation, les rares industries existantes étant de structure archaïque et appartenant rarement à des branches en expansion, ou encore étant des industries récentes télécommandées de l'extérieur et exploitant la main-d'œuvre locale ;
- une infrastructure médiocre, particulièrement en moyens de communications ;
- le faible revenu agricole par tête et le bas niveau des salaires, d'où faible niveau de vie.

Ces facteurs, joints au mauvais état de l'habitat et à l'insuffisance de l'équipement ménager, sont autant d'encouragements à l'exode.

L'Ouest se caractérise encore par l'insuffisance de l'équipement collectif ; il existe un réseau dense de villes-marchés peu industrialisées, mais la région manque de pôles actifs à grande puissance de rayonnement. La classe dirigeante est traditionaliste et peu active.

### 3° Structures mentales et politiques.

L'Ouest apparaît traditionnellement

comme un bastion de la Droite, lié à l'influence des grands propriétaires, des notables et du clergé sur des masses peu instruites : de la Chouannerie au Gaullisme, dont l'Ouest reste une des places fortes, on se trouve là en présence d'une solide tradition conservatrice.

Les « noyaux rouges » (Montagne bretonne, ports de pêche bretons, villes industrielles) sont réduits par exode ou baisse d'activité.

Le clergé joue un rôle parfois novateur, comme ce fut le cas dans la J.A.C., qui forma bon nombre de dirigeants syndicalistes agricoles ; mais, le plus souvent, il soutient la Droite pour la défense de l'école libre.

D'une manière générale, l'Ouest se caractérise par la permanence des structures politiques et des « tempéraments » électoraux à travers les différents régimes.

Tels sont les points communs que le rapport de synthèse sur l'Ouest, au colloque de Saint-Brieuc, a mis en lumière. Est-ce à dire que la Bretagne et l'Ouest sont bien la même chose ? En analysant plus avant la situation bretonne, on relève des différences fondamentales.

### B. — Peut-on assimiler Ouest et Bretagne ?

#### 1° Homogénéité de la Bretagne.

Tout d'abord, il faut remarquer que seule la Bretagne est entièrement armoricaine, au point de vue géologique, alors que les régions voisines ne le sont que partiellement. Elle présente de ce fait une grande homogénéité interne du point de vue économique. Comme le soulignait un journaliste parisien, seule la Bretagne donne entière satisfaction comme « région de programme » par son homogénéité (2). Celle-ci est également soulignée dans l'introduction du programme officiel d'action régionale pour la « région de Bretagne », qui forme un ensemble correspondant à la fois (nous citons) : « — à une unité naturelle : la péninsule armoricaine ;

- à l'essentiel d'une très ancienne province : la Bretagne ;
- à une région économique : la 6<sup>e</sup>, celle de Rennes ;
- au champ d'action enfin d'un comité d'expansion reconnu comme tel par l'arrêté du 25 octobre 1955 : le « Comité d'études et de liaison des intérêts bretons » (C.E.L.I.B.) ».

Et ce même texte ajoute : « Massif de roches précambriennes, aux côtes profondément découpées, tourné plutôt vers l'Océan que vers le continent, historiquement pénétré de traditions celtiques qui, après l'avoir maintenu longtemps replié sur lui-même, lui donnent encore de nos jours une physionomie à part, c'est un pays de marins et de cultivateurs (52 p. 100 de la population active au lieu de 27 p. 100 pour l'ensemble de la France), où la pression démographique n'a pas suscité de véritable développement industriel, mais seulement une forte et continue émigration. Aucune autre partie de la France ne se caractérise par des traits aussi originaux... ».

Si on considère l'Ouest non breton, on constate au contraire une grande diversité. Les critères donnés comme ceux de l'ensemble de l'Ouest ne se retrouvent ici que partiellement. Le critère géologique ? Seule la partie occidentale de l'Ouest non breton appartient au Massif armoricain. Le critère de la population éparses ? L'habitat de Vendée est de type aggloméré. Le critère de la grande propriété ? Il exclut l'est de la Sarthe, le Saumurois et la Plaine vendéenne.

La coexistence de ces trois limites ne se vérifie qu'à la jonction du Bocage vendéen et de la Plaine poitevine

et intéresse surtout le département des Deux-Sèvres, qui, précisément, n'est pas compris dans l'Ouest classique des douze départements ! « Grande incertitude (...) entre la Loire et la Somme, où ces lignes divergent. Faut-il comprendre dans l'Ouest la zone maximum englobée par la limite extrême, vers l'est, de l'élevage et de la population éparses ? Faut-il au contraire s'en tenir à la zone minimum du Massif géologique armoricain ?... » C'est ainsi que Siegfried lui-même avoue son embarras quand il lui faut définir les limites de l'Ouest (3).

Dans l'Ouest classique, la région de programme la plus composite et la plus artificielle, comme le reconnaît le préambule du programme officiel d'action régionale, est sans conteste celle dite des « Pays de Loire », qui n'a d'unité ni du point de vue géographique, ni du point de vue historique, ni du point de vue économique.

#### 2° Des vocations différentes.

Les différences géographiques entre la Bretagne et l'Ouest non breton tiennent à de multiples facteurs, à commencer par le milieu naturel ; elles commandent des vocations divergentes.

Est-il besoin de le rappeler que la Bretagne est une péninsule, où l'in-

fluence maritime est naturellement déterminante ? Elle possède un littoral de 1500 kilomètres, abritant un très grand nombre de ports (sur 329 ports français, 188 sont bretons). « La mer, qui enserme et pénètre profondément la péninsule, confère à toute sa frange maritime, — à l'Armor, — la dignité d'une vraie région naturelle. Tout le Massif armoricain ne participe pas à ce privilège d'avoir une bordure littorale vivante. Cela tient partiellement aux conditions physiques des côtes, qui sont massives et empâtées

en Cotentin et en Vendée (...) Si puissante que soit l'opposition entre Bretagne maritime et Bretagne intérieure, décisif reste encore, malgré la confusion actuelle des confins orientaux, le contraste qui oppose la Bretagne tout entière aux Bocages de la France de l'Ouest... » (4).

Les trois cinquièmes des équipages de la flotte française sont bretons. Quelque trente mille bateaux doublent l'île d'Ouessant chaque année. Par sa position géographique, la Bretagne peut se comparer beaucoup plus au Danemark ou à la Hollande qu'au Poitou ou au Maine. Cette impression s'accroît quand on mesure la distance de l'Ouest non breton et celle de la Bretagne des grands centres d'activité économique continentaux : 200 kilomètres de Paris au Mans, 300 kilomètres de Brest à la côte britannique ; par contre il y a 620 kilomètres de Paris à Brest, distance qui sépare cette dernière ville de Cork (Irlande).

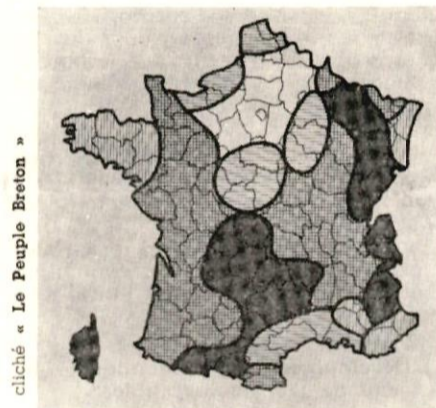
A la vocation maritime de la Bretagne, qui pourrait se développer normalement si elle possédait la gestion de ses propres affaires, s'oppose la continentalité de l'Ouest non breton, où seule la région de Cherbourg présente une activité maritime notable. Alors que cet Ouest se tourne de plus en plus vers Paris et le Bassin parisien, la vocation maritime de la Bretagne commande son orientation économique dans un sens tout différent : Brest est beaucoup plus proche par mer de l'Afrique Noire et de l'Amérique latine que Marseille ou Bordeaux. Ce n'est pas par hasard qu'un reportage publié il y a quelques années dans une revue française de grande diffusion s'intitulait : « Pauvre comme la Sicile, la Bretagne pourrait être un Danemark français » (5).

Pour sa part, André Siegfried avait fort bien perçu l'originalité fondamentale de la Bretagne, lorsqu'il la définissait comme étant « non pas tant une province qu'un pays spécial, plus atlantique que spécifiquement français... » (6).

#### 3° Les structures agricoles.

L'agriculture bretonne offre des traits spécifiques qui la distinguent nettement de celle des régions voisines, et cela à plusieurs points de vue. Le métayage, fréquent dans l'Ouest non breton, est pratiquement inexistant en Bretagne. La dimension des exploitations diffère également. Il existe beaucoup moins de très grandes exploitations en Bretagne : on compte seulement entre 0 et 15 exploitations de plus de cent hectares par département breton (y compris la Loire-Atlantique, contre 31 à 326 (Sarthe) dans l'Ouest non breton. On trouve, par contre, beaucoup plus de petites

(Suite au verso)



Extrait de « la France sans paysans » (Col. Société. — Ed. Le Seuil). L'agriculture bretonne se différencie bien de l'agriculture « ouestonne ».

fluence maritime est naturellement déterminante ? Elle possède un littoral de 1500 kilomètres, abritant un très grand nombre de ports (sur 329 ports français, 188 sont bretons). « La mer, qui enserme et pénètre profondément la péninsule, confère à toute sa frange maritime, — à l'Armor, — la dignité d'une vraie région naturelle. Tout le Massif armoricain ne participe pas à ce privilège d'avoir une bordure littorale vivante. Cela tient partiellement aux conditions physiques des côtes, qui sont massives et empâtées

**LIBRAIRIE**  
**"Brentano's"**  
Tous les livres français et étrangers  
7, quai Chateaubriand, Rennes  
Tél. 40.70.32

**VOTRE PAVILLON TERMINÉ**  
du type 4 « Heb-Ken » (71 m<sup>2</sup> 07) à partir de 54 146 F.

Prime et prêt Crédit Foncier sur 20 ans - Prêt complémentaire - Etude gratuite de tous problèmes financiers - Construction sur votre terrain ou sur nos lotissements

REALISATION  
**LA CORNOUILLE IMMOBILIERE**  
29, place de la République - 29-S. PONT-L'ABBE - T. 2-73

(1) André Siegfried : « Tableau politique de la France de l'Ouest.  
(2) Barillon, dans *Le Monde* du 26 août 1966.  
(3) André Siegfried : op. cit.  
(4) Maurice Le Lannou : *Géographie de la Bretagne* (Tome I, p. 13).  
(5) Raymond Cartier, dans *Paris-Match* (1963).  
(6) André Siegfried : op. cit. (page 77).

# QUEST OU BRETAGNE

(Suite de la page 3)

exploitations (moins de vingt hectares) en Bretagne que dans l'Ouest proprement dit, à l'exception de la Manche (cas particulier, en raison de sa vocation herbagère); les petites exploitations atteignent 55 % dans les cinq départements bretons, alors que dans la plupart des départements « ouestiens » leur pourcentage varie entre 35 et 45 % (33 % en Mayenne).

De même, on compte davantage de fermes moyennes, — de dix à vingt hectares, — en Bretagne : plus de 28 % dans nos cinq départements (plus de 30 % en Loire-Atlantique), contre 22 à 25 % dans l'Ouest non breton.

Si l'on considère l'importance relative des surfaces exploitées, on peut faire des constatations analogues : les surfaces détenues par les petites exploitations vont de 20 % (Loire-Atlantique) à 24 % (Côtes-du-Nord) en Bretagne, contre 9 à 12 % dans les « marges » armoricaines. Les exploitations moyennes occupent de 12 à 26 % des terres cultivées dans l'Ouest non breton (sauf la Manche : 33 %), alors que cette proportion atteint 40 % au moins dans tous les départements bretons (45 % dans les Côtes-du-Nord). Inversement, 57 à 70 % des surfaces exploitées sont occupées par des exploitations assez grandes, dans l'Ouest non breton (sauf la Manche : 40,7 %), contre 31 à 45 % en Bretagne.

Le pourcentage des ouvriers agricoles décroît d'est en ouest, passant de 53,5 % dans le Calvados à 14,3 % dans le Finistère. Le degré de dépendance est moins grand en Bretagne que dans l'« Ouest », le tempérament est plus fier; le cultivateur breton, moins habitué à servir, est moins soumis. Le syndicalisme agricole est aussi plus développé : le pourcentage des syndiqués est double dans les départements bretons de ce qu'il est dans ceux de l'Ouest non breton.

L'orientation des produits agricoles n'est pas la même. L'importance de l'élevage dans les revenus est plus forte dans l'Ouest non breton qu'en Bretagne : 90 % en Basse-Normandie, 75 % dans les « Pays de Loire » (64 % en Loire-Atlantique), 64 % seulement dans les quatre départements de la région de programme « Bretagne ». Le rapport herbe-labours diminue d'est en ouest : de 2,5 dans la Manche, il varie entre 0,33 et 0,51 % en Bretagne.

Enfin, le problème des débouchés, dans le cadre hexagonal, est beaucoup plus difficile, — en raison de la distance et de l'insuffisance des moyens de communication, — pour l'agriculture bretonne que pour celle de l'Ouest non breton : la « guerre des drageons » qui a opposé les maraichers bretons à ceux du Maine-et-Loire a souligné la disparité des intérêts en présence. Le problème de l'agriculture bretonne est celui d'une population agricole nombreuse et relative-

ment jeune : comme l'exode rural n'a pas diminué la pression démographique, il lui faut chercher le salut dans une amélioration constante des méthodes de production et dans un effort sans relâche pour s'adapter aux exigences de la demande (cf. zone 2). L'agriculture de l'Ouest non breton (zone mixte) tend de plus en plus à rejoindre celle (zone 3) d'une population déjà réduite qui reçoit peu d'incitations extérieures la poussant au changement (faible pression démographique et vieillissement) (7).

Ainsi, dans la carte des agricultures françaises (voir carte p. 3), apparaît un type breton, coïncidant exactement avec nos cinq départements et caractérisé par une population agricole nombreuse et jeune, qui trouve peu de débouchés locaux dans des activités non agricoles; il lui faut chercher dans une amélioration continue de l'exploitation traditionnelle les moyens d'améliorer sa situation économique. A cette agriculture bretonne, définie par ses structures et sa démographie, s'oppose celles de l'Ouest non breton : l'une relie le Bocage normand à l'Aquitaine et se caractérise par une faible densité agricole, une orientation vers l'élevage traditionnel du porc ou du veau de boucherie, exigeant peu de capitaux et accessible à l'exploitant familial. L'autre concerne l'est du Calvados et de la Sarthe et se rattache au type agricole du Bassin parisien : une population agricole réduite travaillant dans des entreprises de dimension importante (plus de 100 hectares) et entretient de nombreux contacts avec la société urbaine et capitaliste.

Il en résulte, sur le plan politique et syndical que les polyculteurs bretons, avides de progrès, sont à la tête des manifestations; les régions en retard de l'Ouest suivent le mouvement, tandis que les zones orientales d'agriculture moderne se contentent de lui apporter un soutien moral souvent tardif.

#### 4°) Développement économique, niveau de vie, démographie.

En ce qui concerne l'industrialisation, on constate un retard, plus marqué et plus inégal en Bretagne que dans l'Ouest. Le « rattrapage » aussi est plus inégal : le nombre d'opérations de décentralisation entre 1954 et 1962 n'a été que de 40 dans les cinq départements bretons, contre 85 dans les départements de l'Ouest non breton.

Le IV<sup>e</sup> Plan a été réalisé totalement en Basse-Normandie, aux deux-tiers dans la région de programme « Pays de Loire » (un tiers en Loire-Atlantique), pour la moitié seulement dans la région de programme « Bretagne ». Ici encore, nous constatons que la situation en Bretagne est différente et que la Loire-Atlantique, ici encore, se rattache à l'ensemble de la Bretagne. Et on comprend pourquoi l'obtention d'une loi-programme d'équipement, à caractère impératif et non de celle des départements « ouestiens » plus seulement indicatif, est une revendication essentiellement bretonne.

En ce qui concerne le niveau de vie, il suffit de se reporter à la statistique sur l'équipement ménager faisant suite à l'exploitation par sondage du recensement de 1962, pour se rendre compte de l'inégalité dont souffrent les Bretons : cet équipement est en effet deux fois moindre en Bretagne que dans l'ensemble de la France (8). Même inégalité en ce qui concerne les revenus : lorsqu'un Français gagne 100 francs, un « Ouestien » en gagne 82 et un Breton 67,4 ! Le revenu des ménages se présente comme suit :

Ensemble de la France	100
Région de programme :	
— Basse-Normandie	87
— Pays de Loire	69
— Bretagne	66

Du point de vue de la population, la

situation de la Bretagne se caractérise par une forte pression démographique, compte tenu de la sous-industrialisation et du sous-emploi. Dans les cinq départements bretons, la densité de la population est de 83 habitants au kilomètre carré; elle n'est que de 66 dans l'ensemble de l'Ouest non breton (65 en Basse-Normandie). Cette situa-



DECENTRALISATIONS INDUSTRIELLES REALISEES EN 1963

	13 à 18 opérations
	8 ou 9 opérations
	4 ou 5 opérations
	0 opération

tion se distingue en outre par une très forte densité de la population agricole, qui est de 25 agriculteurs au kilomètre carré pour la Bretagne, alors qu'elle n'est que de 17 pour l'Ouest non breton (15 pour la France).

La rançon de cet état de choses est l'émigration, qui frappe la Bretagne beaucoup plus que les régions de l'Ouest proprement dit. Certes, le solde des migrations régionales est déficitaire dans ces régions comme en Bretagne, mais celle-ci paie un tribut beaucoup plus lourd à l'exode, comme le montre la statistique des excédents des départs sur les arrivées (entre 1954 et 1962) :

Région de programme :	
— « Bretagne » :	déficit de 93 000 pers.
— Pays de Loire :	» » 52 600 »
— B.-Normandie :	» » 52 200 »

En réalité, le solde bénéficiaire de la Bretagne est encore plus élevée, la statistique ci-dessus, publiée par l'I.N.S.E.E. comptant la Loire-Atlantique dans les « Pays de Loire ».

On le voit, les différences, sur le plan économique, entre Bretagne et Ouest non breton l'emportent largement sur les points communs. Par sa situation géographique exceptionnelle à la pointe de l'Europe, son homogénéité, sa vocation maritime, ses structures agricoles et la pression démographique qu'elle connaît, la Bretagne apparaît comme une unité économique fortement typée, qu'on ne saurait assimiler à un Ouest intérieur sans véritable unité, tourné vers le continent, pays d'élevage traditionnel et de grande propriété, à population clairsemée et dont les problèmes se distinguent de moins en moins de ceux du « désert français ».

(à suivre)  
Jean THOMAS.

(7) Michel Gervais, Claude Servolin et Jean Weil : « Une France sans paysans ». Le Seuil-Collection « Société ».

(8) cf. Ouest-France du 27 août 1964.

#### Rectificatif

Une coquille s'est glissée dans notre article sur « Complots pour une République Bretonne », paru dans Le Peuple Breton (no 49, page 3 dernière colonne).  
Au lieu de « ...tendant à expliquer, à excuser et finalement à résoudre une politique à courte vue, etc... », il fallait lire : « ...tendant à expliquer, à excuser et finalement à absoudre une politique à courte vue, etc... ».

## La guerre du thon

(SUITE DE LA PAGE UNE)

s'oppose l'initiative de la SIDEPECHE regroupant les armateurs dissidents, des conserveurs et les coopératives maritimes. Ce dernier groupement cherche simplement à utiliser l'infrastructure existant en Bretagne. C'est la voix de la sagesse, et il est vraisemblable qu'ils rallieront la majorité autour d'eux, sans qu'il faille pour autant croire au caractère philanthropique de cette nouvelle entreprise.

Le fait le plus intolérable dans cette affaire est la façon éhontée dont on a utilisé le problème social de l'usine Cassegrain de Concarneau qui vient d'être fermée. SOPROMER prétendait en effet acheter cette usine (avec l'appui de la municipalité de Concarneau) et réemployer ses 160 ouvriers. Mais du fait de sa nouvelle alliance avec le trust Saupiquet, le chômage semble inévitable.

Une deuxième constatation s'offre à notre réflexion : c'est la carence des élus locaux qui tel le maire de Concarneau (S.F.I.O.) ont pensé pouvoir mener tous seuls un dialogue avec des gens de mauvaise foi. C'est aussi l'incompétence d'hommes d'affaires comme ces armateurs concarnois et lorientais regroupés autour de Ballery : ils ont la prétention de résoudre les problèmes de leur profession alors qu'ils ne cherchent que leur intérêt personnel immédiat. Voilà où en est le capitalisme en Bretagne : il est dans un état de sous-développement tel que même un homme de gauche ne peut pas ne pas s'en inquiéter !

Face à une telle pagaille, le rôle d'une gauche intelligente est avant tout d'avoir le sens des réalités. Il ne s'agit ni de rechercher par tous les moyens à conserver de façon démagogique tel ou tel électeur, ni d'agiter la carotte de la nationalisation des banques d'affaires (1). Il s'agit d'étudier les problèmes au niveau de tous ceux qui sont concernés. Le cas Cassegrain s'inscrit dans le contexte régional de la conserverie bretonne, de même que les difficultés de la pêche concernent aussi bien les concarnois que les lorientais. La seule solution consiste donc à poser les problèmes dans leur contexte breton tout en respectant les exigences élémentaires du socialisme.

(1) Argument avancé dans un tract à Concarneau, à propos de l'affaire Cassegrain.

Jean ROUDAUT

PEINTURE - DECORATION

L. KERYEL

10, rue Amiral-Linois  
N-29 - BREST

Revêtements (murs et sols)



Dans notre prochain numéro :  
**LE BILLET DE MORVAN LEBESQUE**

« Le Peuple Breton » est heureux d'annoncer à ses lecteurs qu'à partir du numéro 51 daté 15 février - 15 mars 1968, nos lecteurs trouveront dans ces colonnes le billet de Morvan Lebesque, dont les lecteurs du « Canard Enchaîné » apprécient depuis longtemps les talents, au service de la dignité de l'homme et de la justice.



LA POPULATION AU RECENSEMENT de 1962

	De 600 à 800 000 habitants
	Entre 500 et 600 000 habitants
	Moins de 500 habitants

Cliché « Le Peuple Breton »

# Vers un syndicalisme au cœur du fait colonial (SUITE DE LA PAGE UNE)

Mais un syndicat fondamentalement opposé aux réformes réactionnaires que nous savons et qui ne peut qu'assister impuissant à leur application est un syndicat en crise grave; ce n'est un secret pour personne que l'U.N.E.F. ne regroupe plus qu'une minorité de la masse étudiante; sa première faiblesse réside donc dans l'inertie et la résistance que son action rencontre dans le milieu où elle s'exerce.

C'est sans doute pour cette raison qu'à l'U.N.E.F. on parle tant — et à juste titre — d'aliénation. Aliénation du corps professoral d'abord, dont une partie notable (les notables bien en chaire), aliénée par une pratique professionnelle de routine, se crispe sur une conception libérale de l'enseignement universitaire et s'oppose à toute remise en question, à toute analyse politique du contenu, de la forme, de la fonction technique et culturelle de cet enseignement idéologiquement dépassé et sans rapport avec les besoins de ce temps (1).

Les étudiants avides de culture et de promotion, acceptent pour la plupart l'aliénation perpétrée par leurs études et leurs conditions de vie, sans apercevoir la nécessité de l'action syndicale et de son insertion dans une lutte politique globale. La crise du milieu étudiant exprime la dépolitisation de la jeunesse intellectuelle, dépolitisation qui sert le néo-capitalisme au pouvoir.

Le « délire verbal », souvent stigmatisé, des dirigeants de l'U.N.E.F., ne peut être considéré comme une cause réelle de la crise, mais comme son prolongement : faute de remèdes efficaces on rationalise à l'extrême. L'U.E.C., le P.S.U. et autres organisations de gauche se succèdent ici et là, au bureau des A.G. sans résoudre pour autant le problème posé par cette dépolitisation.

## LES SOLUTIONS REELLES

Les facteurs d'un relèvement durable du syndicalisme étudiant nous paraissent se trouver dans une organisation progressive et cohérente de l'ensemble des luttes du mouvement ouvrier; l'action universitaire — et scolaire en général — a une place de choix dans ces luttes car l'issue du combat pour le contenu et les formes de l'enseignement est déterminant pour le mouvement ouvrier lui-même.

Celui-ci, avec les responsables étudiants doit reconsidérer son action syndicale de telle manière que les luttes universitaires s'y insèrent naturellement. Afin de préparer cette union syndicale, l'U.N.E.F., déjà implantée, se doit d'orienter son action dans cette direction. Le travail universitaire notamment doit rapprocher l'étudiant de tous les autres travailleurs; il doit devenir un vrai travail et cesser d'être, tout à la fois, un temps de loisir vague, un moyen de « culture » ou un bachotage rendu inévitable par la psychose de terreur de l'examen. Il revient donc au syndicalisme étudiant de poursuivre sa lutte pour une transformation du contenu de l'enseignement en regard de sa fonction sociale.

Où à l'apprentissage d'une méthode rigoureuse d'approche et d'analyse des sciences humaines et techniques; où à une méthode scientifique. Où à la participation des étudiants à la création de leur enseignement et à son contrôle (comme les ouvriers, les techniciens et les ingénieurs devront contrôler l'entreprise). Tout ceci n'allant pas sans un changement radical des conditions de vie de l'étudiant qui font de lui actuellement un citoyen irresponsable et un perpétuel assisté.

## UNE LUTTE D'ENSEMBLE

La visée de ces objectifs est importante pour les luttes ouvrières elles-mêmes, nécessaire à toute stratégie révolutionnaire qui veut s'associer l'indispensable dynamique étudiante. Quelques exemples simples suffisent à montrer la nécessité d'un plan commun.

Il n'est pas indifférent aux ouvriers que des psycho-sociologues sortant des facultés interviennent pour « ré-

soudre les conflits » au sein de l'entreprise ou « faciliter les relations » entre le personnel et la direction. Ils doivent effacer d'une manière prétendument scientifique des problèmes en fait politiques en masquant leur véritable nature; l'université produit ainsi des valets du capitalisme; la formation de ces psychologues et leur fonction dans l'entreprise les rend incapables de saisir la véritable nature du conflit et bien entendu de l'exprimer eux-mêmes à côté des ouvriers. Mystifiés par leur formation non scientifique mais idéologique, ils contribuent à entretenir la mystification néo-capitaliste.

De même il n'est pas indifférent aux ouvriers que Bull licencié 2000 O.P. techniciens et ingénieurs déclarés incapables, à cause de leur formation trop étroite de se reconverter à un nouveau procédé de fabrication.

Il n'est pas indifférent enfin que les ouvriers soient systématiquement exclus des centres de décision (à quelque niveau qu'ils soient, entreprise, hexagone ou région) car leur formation et leur place dans l'entreprise les rend — aux yeux du patronat tout au moins — inaptes à comprendre les déterminations économiques qui pèsent sur la production. Cela montre clairement que la formation telle qu'elle est dispensée actuellement à l'école ou à l'université, sert le patronat. La compréhension des mécanismes réels de cette société est réservée à une élite idéologiquement mystifiée et donc justifiée à ses propres yeux. En ce domaine certains programmes de l'enseignement universitaire (nous pensons en particulier aux questions et auteurs choisis pour la licence ou l'agrégation de lettres), corroborent parfaitement le déverveillage technocratique d'une E.N.A. Quant aux facultés de droit...

Une prise effective du pouvoir économique par les travailleurs eux-mêmes, suppose une solidarité et une association intime entre le syndicalisme ouvrier, paysan, universitaire et enseignant. Ceci n'est pas pour demain mais prévoir c'est gouverner ! Certaines positions (2), marquent une évolution des esprits en ce domaine; la pertinence des luttes uniquement salariales est de plus en plus contestée devant l'urgence pour les classes laborieuses de dominer vraiment leurs conditions de travail (3).

L'objectif dernier à l'usine, aux champs et à l'université est le même en définitive : faire disparaître l'aliénation dans le travail, refuser le statut de consommateurs en produits ou en « connaissance », redevenir des producteurs responsables.

A objectifs communs lutte commune !

## UN FRONT COMMUN BRETON

En ce sens nous attendons un syndicat étudiant intégré aux luttes que nous menons avec d'autres organisations pour que cesse l'aliénation et l'exploitation coloniale spécifiques à la Bretagne. A l'heure de l'Algérie l'U.N.E.F. a perçu cette aliénation coloniale; mais alors qu'à cette époque elle était en pointe de la lutte, on ne peut dire qu'elle se trouve maintenant à l'avant-garde des forces démocratiques qui mènent en Bretagne une lutte capitale pour l'avenir de l'homme et du travailleur de demain. Alors que nombre de syndicats et partis ont senti la nécessité de régionaliser leur action, l'U.N.E.F. ne semble pas devoir participer à cette désaliénation décisive du vieux socialisme hexagonal.

A l'exemple du syndicaliste breton qui dénonce les usines pirates du type

Citroën il importe que les A.G. de Bretagne dénoncent elles aussi les écoles et les universités pirates. La population bretonne formée aux frais de l'ensemble de la région — des individus qui y sont encore — va rendre à bas prix sa capacité de travail aux trusts français ou américain et s'en va grossir le million d'émigré qui tous les 5 ans va chercher l'exploitation ou le chômage en région parisienne ou ailleurs. En d'autres termes le capitalisme fait supporter à la Bretagne les frais d'une formation dont il est le seul à bénéficier par la suite. De plus ce capitalisme ne laisse aucune chance aux futurs travailleurs d'assumer leur condition professionnelle : les reclassements sont impossibles ou difficiles.

Dans une région agricole comme la nôtre n'est-il pas scandaleux de permettre cette course folle au baccalauréat alors que nous avons le plus grand besoin d'un enseignement agricole solide, polyvalent, permettant de mener une exploitation de haute technicité. Si la Bretagne n'est pas une région « rentable », si pour les A.G. Bretonnes elle doit devenir ce « Parc d'Armorique » (4) à syndicats de Dolmens, nous comprenons mal où tendent les efforts du syndicalisme étudiant en Bretagne, à moins que l'actuel syndicat considère que le sort de l'étudiant diplômé ne la regarde plus ce qui placerait l'U.N.E.F. dans un superbe isolement par rapport aux autres centrales qui luttent pour que l'homme breton vive mieux en Bretagne. En ce sens la lutte pour la formation et l'industrialisation doivent se confondre.

D'autre part l'université entretient une aliénation pour nous capitale. Non seulement elle implique une intégration à l'idéologie bourgeoise française mais encore elle provoque une dépossession totale et irréversible de notre identité bretonne. Restent les succédanés extra-syndicaux (J.E.B. ou cercles celtiques) qui gravitent sans grands efforts dans ce désert culturel.

L'aliénation de l'ouvrier mobilisable à merci rejoint en ce domaine celle de l'étudiant qui, privé de son identité, de ses attaches historiques se voit livré sans défense à la Irénésie apatride et cinétique de l'économie concentrationnaire, au nom de la « mobilité » de la main-d'œuvre. Ce n'est qu'une fois sur place à Paris ou ailleurs qu'il tentera de se rapprocher, de revenir; mais il est trop tard.

(Suite page 6)

(1) Ce sont ces mêmes professeurs qui s'acharnent à défendre l'Humanisme et la « culture universitaire », participent aux commissions ministérielles de la réforme et refusent toute discussion syndicale sérieuse sous prétexte d'apolitisme.

(2) Cf. Gorz, « Le socialisme difficile », p. 27, 47 et suivantes.

(3) La manifestation de Rennes, en décembre 1967 réunissait chez le Recteur, un délégué syndical U.N.E.F., un délégué C.G.T. et un délégué C.F.D.T. La revendication portait sur la formation professionnelle. Au niveau national ce sont les responsables ouvriers (C.F.D.T., notamment) qui incitent les syndicats enseignants C.S.N.E.S., S.N.E. Sup) à poser enfin les problèmes de formation à l'université.

(4) Voir les « Peuple Breton » n° 38, 42, 44 sur l'agriculture et les n° 32 et 35 sur l'industrialisation.

## COURRIER DES LECTEURS

Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné. Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent

En tant que Français, je regrette la façon dont vous avez jugé l'intervention de De Gaulle au Québec. Au lieu de juger le fond du problème, vous avez considéré la forme de l'intervention de De Gaulle au Québec et l'avez critiquée au nom de la « politesse » et de la « mesure ». L'U.D.B. a-t-elle vocation, si elle est une organisation révolutionnaire, de rappeler les règles de la « politesse diplomatique » au chef de l'Etat ? Qu'importe la forme face au seul problème qui importe : le mouvement de libération du Québec, qui est une partie intégrante, tout comme le mouvement breton, de la Révolution mondiale de libération nationale : D'ailleurs, du point de vue de la forme, De Gaulle était dans son droit puisqu'il était aussi invité par le gouvernement du Québec (mais oui l'Etat canadien a une structure plus ou moins fédérale au contraire de celle de l'Etat français, ultra-centralisée 10) Ses propos ont-ils été démentis par le gouvernement du Québec (Johnson) et le peuple du Québec ? Non, bien au contraire. Vous dites que De Gaulle est un « nationaliste nostalgique » qui n'entend aider en 67 comme en 45 que les minorités francophones; mais c'est déjà ENORME : Quel homme de « gauche » (je pense surtout à la « gauche » représentée par la F.G.D.S. et le P.C.F.) se soucie des minorités francophones au Val d'Aoste, en Wallonie, en Suisse Romande et au Jura ? Quel homme de gauche, avant la venue de De Gaulle au Québec, avait conscience du problème du Québec ? De Gaulle a démystifié la confusion entre le concept de Nation et d'Etat et a ainsi rendu un grand service, même s'il n'en est pas conscient, à tous les mouvements d'émancipation ethnique dans le monde (Cf. Les réactions de son voyage en Ecosse, en Bretagne, au Pays Basque, en Wallonie etc...).

Je crois qu'un véritable Parti breton de gauche devrait mener une critique marxiste de la position du P.C.F. sur la Bretagne, en reliant cette critique au réformisme colonial du P.C.F. et à sa dégénérescence idéologique, politique et organisationnelle : aujourd'hui le P.C.F. est pour l'autonomie aux Antilles à l'heure de l'indépendance et de la Fédération caraïbe; en 46, il défendait l'assimilation. Jusqu'en 56, il a défendu « l'Union française » et s'est opposé au F.L.N. et à sa revendication d'indépendance. En 1932, Thorez défendait le droit de l'Alsace-Lorraine à la séparation; aujourd'hui le P.C.F. est muet sur la question nationale en Bretagne et au Pays Basque. Les exemples sont innombrables qui

prouvent que le P.C.F. est corrompu par les idées des classes dominantes sur la question nationale : problème « folklorique » à l'heure des grands ensembles ! Le P.C.F. admet les frontières de l'Etat français telles que la bourgeoisie impérialiste française les a tracées (il ne conteste pas l'existence d'une frontière inique mutilant le Pays Basque) tout comme il admet la constitution gaulliste (sauf l'article 16) et l'essentiel des institutions bourgeoises. En bref, c'est un Parti réformiste et social-démocrate qui sera sûrement le dernier à admettre la légitimité des revendications bretonnes, quand il y sera contraint sous la pression des faits.

Dans ces conditions, le refus de mener une critique idéologique sérieuse des positions du P.C.F. sur la Bretagne ne mène à rien : ce n'est pas par hasard que seul « l'Avenir de la Bretagne » a reproduit la « prise de position marxiste-léniniste » sur la Bretagne (faite par des communistes pro-chinois et reproduite par nous par sympathie pour le mouvement breton). Je ne fais pas du M.O.B. naturellement, pour cela, un mouvement plus à gauche que l'U.D.B.; je comprends les raisons qui vous ont poussé à cacher cette prise de position pro-chinoise (garder de bonnes relations avec le P.C.F. en Bretagne) tout en les désapprouvant et je sais que le M.O.B. est dominé par un courant anti-communiste foncièrement de droite.

Vous m'accuserez peut-être « d'intervention dans les affaires intérieures bretonnes »; mais je me sens concerné par le mouvement breton, dans la mesure où il lutte effectivement contre l'impérialisme français. J'espère que vous ne m'en voudrez pas de vous avoir formulé franchement mes idées; je ne l'aurais pas fait si nos relations n'avaient pas été aussi étroites. L'U.D.B. reste pour moi le Parti breton duquel je me sens le plus proche.

Jean-Pierre VIENNOT  
Secrétaire du Comité de Solidarité à la révolution yéménite et aux mouvements de libération de la péninsule arabique, membre du Comité de soutien à la lutte anti-impérialiste des peuples arabes.

Entièrement d'accord pour me réabonner au Peuple Breton. Simplement distrait et surchargé de travail. Vos idées font du chemin et ne paraissent plus du tout saugrenues. (C.L.R. — Vannes).

## BAR BRESTOIS

1, place Sainte-Anne - RENNES

Le rendez-vous des Finistériens

Ouvert jusqu'à 1 h. du matin

CHOUCHEN - TÉLÉVISION - LECTURE

## MIROITERIES DE L'OUEST

Installations de magasins — Produits verriers des manufactures

TY BOS — QUIMPER — Tél. : 6-47 et 37-47

# Syndicalisme étudiant

(SUITE DE LA PAGE 5)

Le syndicalisme étudiant ne peut se sauver seul. Les problèmes qu'il pose rejoignent et complètent ceux des travailleurs. Ils engagent donc la totalité de la lutte révolutionnaire et requièrent la solidarité du mouvement ouvrier et paysan.

Faire avec tous les autres travailleurs de Bretagne de l'action régionale c'est retrouver les conditions objectives de lutte du syndicat, c'est lui rendre des perspectives mobilisatrices, c'est le revitaliser. En rendant un Avenir à l'étudiant responsable, en préparant les apprentis de toute sorte à leur vie future de producteur, dans le cadre de la renaissance régionale, le syndicat étudiant retrouve enfin des racines.

Si nous nous unissons tous, le travail ne manquera pas pour nous demain dans ce beau pays à reconstruire.

G. Jaffrédou.

● Nos lecteurs voudront bien excuser le report à notre prochain numéro de la critique du livre d'Edgar MORIN.

## Où sont le conformisme et le manque de courage

A lire certaines critiques émanant d'un groupe de militants bretons se réclamant d'un « nationalisme » verbal d'autant plus virulent qu'il est politiquement inefficace, l'U.D.B. serait née, pour une part, d'un complexe d'infériorité chez ses fondateurs, désireux de se faire admettre et considérer, par d'autres que les « forces bretonnes » sur l'échiquier politique en Bretagne. Par conformisme et manque de courage, nous mettrions sous le boisseau nos idées « nationales bretonnes », nous classant ainsi au rang des « réformistes régionalistes ». Inconditionnels de gauche, nous serions entrés dans le cadre et le jeu politiques français, nous faisant en particulier les alliés de principe du parti communiste et, par là, de l'impérialisme français, voire de l'impérialisme « russe » (sic), donc les complices d'un certain conservatisme politique.

En définitive, toujours selon les mêmes critiques, c'est largement à la droite d'un véritable mouvement « nationaliste » breton et non à sa gauche que se situerait l'U.D.B. : en effet, un mouvement de « libération nationale » est toujours plus progressiste que ceux qui acceptent de s'insérer dans l'ordre établi par la puissance coloniale... (1).

Une telle argumentation révèle à la fois une incompréhension totale des raisons d'être de l'U.D.B. et une vision fautive du problème breton.

Faut-il rappeler que la fondation de notre parti, en 1964, a répondu, non à une quelconque préoccupation de « respectabilité » bourgeoise, mais à un double souci de logique et d'efficacité ? On ne pouvait sérieusement parler de décolonisation de la Bretagne sans s'attaquer aux causes profondes de l'aliénation bretonne, donc sans contester les fondements mêmes de l'ordre social et économique responsable de cette aliénation. On ne pouvait logiquement se donner comme but une révolution bretonne sans rompre une fois pour toutes avec les contradictions internes et le notabilisme d'une formation hétéroclite dont le soi-disant « apolitisme » dissimulait mal les positions conservatrices. Bref, il était indispensable de faire du combat pour la Bretagne, jusque-là synonyme de chouannerie et de réaction pour la plupart de nos compatriotes, un combat d'avant-garde correspondant aux aspirations et aux besoins réels du peuple breton et, en particulier, du prolétariat.

Née de cette volonté progressiste et démocratique, l'U.D.B. n'a nullement minimisé ou camouflé pour autant son caractère spécifiquement breton, qui la distingue précisément des formations politiques hexagonales. C'est en pleine clarté qu'elle se présente à tous, en se référant, en tête de sa Charte, à la vocation nationale de la Bretagne, position à la fois audacieuse et réaliste, exempte de tout a-priori et de tout sectarisme comme de tout complexe. Il suffit d'avoir vu nos militants vendre à la criée *Le Peuple Breton*, ce journal dont le titre est à lui seul une profession de foi, ou d'avoir entendu l'intervention du porte-

parole de l'U.D.B. devant les représentants des partis de gauche et des syndicats lors de la Journée progressiste à Lorient, ou encore d'avoir assisté à l'une de nos réunions publiques pour savoir que notre parti exclut toute timidité dans l'expression de ses convictions bretonnes. Nous n'avons donc de leçon de non-conformisme ni de courage à recevoir de qui que ce soit.

Nous n'en sommes que plus à l'aise pour dénoncer les illusions et les dangers d'un verbalisme « nationaliste » dont l'exacerbation traduit trop souvent l'inadaptation psycho-sociale d'individus qui projettent cette inadaptation dans un être collectif. Une chose est d'employer des termes, un vocabulaire dans l'abstrait, autre chose est d'agir en restant en contact avec le peuple que l'on prétend exprimer, assumer et redresser.

Analyser les conditions objectives du problème breton et, de cette analyse, tirer une stratégie s'exprimant dans des positions tactiques est une démarche familière au militant U.D.B., mais que ne peuvent comprendre les tenants d'un « nationalisme » qui se veut breton mais reste tributaire de conceptions maurrassiennes : ils partent en effet d'un postulat établi une fois pour toutes, d'un a-priori (l'existence d'une nation bretonne), d'où ils tirent une conséquence impérativement obligatoire (la création d'un Etat breton), sans s'inquiéter de savoir s'il y a effectivement dans le peuple une conscience nationale bretonne. Un tel raisonnement, détaché du réel, dédaigneux du sentiment populaire, a toutes chances de dévier vers des formules anti-démocratiques et fascisantes et de mener à de fatales erreurs historiques (ainsi, le principe : « les ennemis de nos ennemis sont nos amis » : appliqué comme s'il s'agissait d'une situation d'école et non d'une situation objective).

Il est très facile de faire du « nationalisme » en chambre. Autre chose est de cerner le fait colonial breton (avec des phénomènes qui lui sont propres et d'une intensité variant selon les individus) et, corrélativement, la mentalité du Breton moyen de 1968 qui subit ce fait colonial et le perçoit en colonisé, au mieux très fragmentairement. La mission d'un parti révolutionnaire est d'amener de cette vision fragmentaire à une vision globale du problème breton le plus grand nombre possible de Bretons et d'agir sur toutes les structures et toutes les situations qui peuvent gêner cette prise de conscience : c'est aussi de montrer, dans la situation coloniale elle-même, sa propre capacité à exprimer les revendications des Bretons et à résoudre leurs problèmes concrets.

Seul un parti démocratique, donc de gauche, peut être vraiment révolutionnaire. Ce que certains militants bretons traditionnels reprochent précisément à l'U.D.B., c'est d'être un parti de gauche conséquent et non la caution « gauchissante » d'un mouvement à domination réactionnaire. C'est de croire réellement au socialisme, au lieu de se contenter de velléités vaguement socialisantes. C'est de vouloir récon-

## LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES

### DU TRAVAIL EN BRETAGNE !

#### COTES-DU-NORD

— **Pontrieux** : L'abattoir peut traiter 600 tonnes par an ; il en traite actuellement 224 ; sa suppression vient d'être envisagée à un moment où le problème de l'emploi se pose avec l'acuité que l'on sait. On peut y voir la conséquence des difficultés du marché de la viande qui se répercute sur nombre d'entreprises alimentaires (abattage, salaison, conserveries).

La résorption du chômage en Bretagne, qui suppose la mise en place d'une infrastructure industrielle capable de l'absorber passe aussi par la transformation sur place du produit agricole brut ; dans le domaine de la viande ceci commence par l'abattage et la salaison sur place, or 40 % seulement de la production porcine bretonne est abattue et salée sur place (chiffre donné par la Chambre d'Agriculture de Bretagne lors de sa réunion du 16 décembre à Rennes).

#### FINISTÈRE

— **Morlaix** : En présence d'une corbeille importante de personnalités, le préfet du Finistère a inauguré l'Institut médico-pédagogique « Ar brug ». Il a fallu attendre 13 ans d'incubation administrative pour voir se réaliser ce vieux projet réalisé en 15 mois.

— **Brest** : Autre événement attendu depuis longtemps : la construction de la cale sèche géante du port de commerce ; il s'agit de la mise en place du bateau-porte, un engin de 1 100 tonnes, 57 m de long à sa partie haute, 18,50 m de hauteur et 8,50 m de tirant d'eau. Elle pourra accueillir des pétroliers de plus de 200 000 tonnes. De par ses dimensions (342 m de long et 55 m de large) cette cale sèche est la plus importante d'Europe ; à quand le port pétrolier ?

— **Pont-Aven** : L'usine Lomench cesse sa fabrication de boîtes métalliques ; 12 ouvrières seraient reclassées à Concarneau et 36 à Moëlan-sur-Mer mais dix autres restent sans emploi.

#### ILLE-ET-VILAINE

— **Fougères** : Depuis 1957, 36 usines ont fermé leurs portes dans la région fougéraise ;

l'industrie de la chaussure semble la plus atteinte, la 36<sup>e</sup> entreprise à citer à l'ordre du marasme étant l'entreprise Crosnier qui vient de déposer à la rue 104 salariés ; l'usine Sapitex (vêtements imperméables) vient, pour sa part, de licencier 14 ouvrières.

— **Rennes** : A l'initiative de la F.D.S.E.A., une réunion intersyndicale paysans-ouvriers s'est tenue à Rennes. Y participaient des responsables de la F.D.S.E.A. et des Unions départementales C.F.D.T. et C.G.T. Tous ont été d'accord sur le fait que la situation de l'emploi dans le département continue à se dégrader. Les agriculteurs se considèrent concernés comme les ouvriers par cette situation : en effet, chaque année, des centaines de travailleurs agricoles quittent la terre et vont chercher du travail sur un marché déjà encombré. A l'issue de la réunion, paysans et ouvriers ont décidé de mettre en commun leur documentation et leurs analyses concernant la situation de l'emploi dans le département.

#### LOIRE-ATLANTIQUE

— **Saint-Nazaire** : Le personnel de la Stillite vient d'être informé, lors d'une réunion que présidait mercredi M. Hutin, de Saint-Gobain, des intentions de la direction de procéder au licenciement de la moitié du personnel, soit 46 personnes sur 92.

Cette mesure intervient après la fusion de la Stillite avec la Société de Saint-Gobain. Elle porterait sur 9 employés sur 13 à l'atelier, 2 sur 4 au service de l'électricité, 4 sur 4 chez les dessinateurs, 30 sur 70 à la fabrication. L'ingénieur (le seul que comptait l'effectif) serait lui-même licencié.

#### MORBIHAN

— **Vannes** : La Chambre d'Agriculture du département constate que la population active du Morbihan diminue chaque année de 3 000 personnes environ ; les chiffres publiés par le dernier bulletin de l'A.S.S.E. D.I.C. de Bretagne donnent quelques précisions sur la situation de l'emploi dans ce département. Son taux de progression est le plus faible des départements bretons : 0,9 % seulement alors que son suivant immédiat, le Finistère, est à 2,8 % ! Le Morbihan est le plus gravement touché de nos départements.

eilier avec leur propre pays les Bretons épris de démocratie et de progrès et se commettre ainsi avec les « rousges ». C'est cela le grand scandale des bien-penseurs de l'Emsav, enfermés dans leur ghetto, prisonniers de leurs vieilles phobies.

Incapables de saisir ce qui fait l'originalité de l'U.D.B., parti à la fois authentiquement breton et authentiquement progressiste, ils ne veulent voir dans celui-ci que, tantôt, une émanation de M. Philipponneau, tantôt une « greffe régionaliste du P.S.U. » (sic), tantôt encore un satellite du parti communiste. Fait significatif, nos détracteurs, pratiquant le pire des conformismes, vont puiser leurs arguments et leur vocabulaire dans l'arsenal de la droite française la plus impérialiste qui, de Poincaré à Pompidou, n'a cessé de brandir l'épouvantail communiste. Comme la plupart des réactionnaires, ils dénie toute valeur et même toute signification aux notions de « droite » et de « gauche », ce qui ne les empêche pas, par une curieuse contradiction, de les utiliser ensuite à leur profit, comme s'il suffisait de se dire « de gauche » pour l'être réellement !

En réalité, c'est détourner les mots de leur sens que de parler de mouvement de « libération nationale » et, a-fortiori, de mouvement « révolutionnaire » en dehors passe d'abord par une prise de conscience populaire et conduit à la désaliénation la plus urgente. d'une volonté démocratique et du soutien des masses (2).

A un verbalisme dérisoire et aux faux-fuyants de l'apolitisme, l'U.D.B. préfère la voie difficile mais nécessaire, car seule efficace à long terme, de l'éducation politique du peuple, de la volonté de l'instruire mais aussi de s'instruire auprès de lui. Aux tentations de l'aventurisme et aux illusions, notre parti oppose la seule politique

authentiquement révolutionnaire : celle qui Dès lors, de quel côté sont le conformisme et le manque de courage ?

J. T.

(1) Cf. notamment deux tribunes libres parues dans la revue *Ar Vro*, la première sous la signature de L. Raoul (n° 43, p. 36), la seconde non signée (n° 44, p. 43), mais visiblement inspirée par le directeur d'un journal qui se dit « national breton et fédéraliste européen ».

(2) Il est faux qu'un mouvement nationaliste ou sécessionniste soit nécessairement de gauche : le V.N.V. flamand pro-nazi, le Parti allemand des Sudètes, le Parti slovaque de Mgr Tiso, l'« Oustacha » croate du Dr Pavlitch étaient des formations fascistes. Et que dire de la sécession katangaise de Moïse Tschombé, complice des colonialistes et des capitalistes belges !

## Crêperie Ste-Anne

« Chez Noël »

CADRE BRETON - Cidre et Chouchenn  
RENNES

Composition linotype à façon  
REVUES — TABLEAUTAGES — THÈSES

LINARMOR

15, rue des Fossés - RENNES

Imprimerie Commerciale, Rennes



Directeur de la publication : J.-Y. Veillard  
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41.387  
Tirage : 1 500 — Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre 67

TOUS MATERIAUX

ÉVERITE

Isolants thermiques et

phoniques «STILLITE»

Société Bretonne

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

QUIMPER - Tél. 14-43 et 26-43

Sanitaire

Carreaux, grès, faïence

VILLEROY ET BOSCH